



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

AFFICHEE LE :

07/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTES : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION DE MARCHES PUBLICS AVEC CAEN LA MER

DELIBERATION N° DELIB-2025-165

RAPPORTEE PAR : Madame Josiane MALLET

Lors de la séance du conseil municipal du 27 mars 2024, il a été délibéré afin d'intégrer différents groupements de commandes pilotés par la communauté urbaine Caen la mer et notamment celui relatif aux vérifications périodiques.

Ce dernier marché public devait prendre effet au 1^{er} janvier 2025. Toutefois, suite à des contraintes de calendrier, il a été décidé de prolonger sa durée d'un an soit jusqu'au 31 décembre 2025 et de lancer une nouvelle procédure de marché qui prendra effet au 1^{er} janvier 2026.

Ainsi, il est nécessaire d'adopter une nouvelle délibération en ce sens. Les modalités de mise en œuvre demeurent inchangées à savoir que le marché durera 1 an à compter du 1^{er} janvier 2026 et sera renouvelable 3 fois, sans qu'il puisse dépasser le 31 décembre 2029.

Par conséquent,

Vu le Code de la commande publique,

Après consultation de la commission Finances, moyens généraux et commande publique du 5 mars 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE PARTICIPER** au marché mentionné ci-dessus dans le cadre du groupement de commandes proposé par Caen la mer ;
- **D'ACTER** que la participation à la consultation engage la commune à exécuter le marché correspondant avec la ou les entreprises retenues ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET